

Cheseaux, septembre 2015

Lettre aux membres no 11

Chers Collègues,

Périodiquement, le Comité de l'AVEAC prend contact avec vous au travers de "la lettre aux membres" pour vous informer de l'avance de nos travaux.

Pour ce premier contact de l'année scolaire 2015-2016, nous remercions et saluons les nouveaux membres qui ont rejoint notre association. C'est donc aussi pour nous l'occasion de vous rappeler que la promotion des ACM et la défense syndicale passent par votre engagement. Malgré ces nouvelles inscriptions, les départs à la retraite laissent un grand vide et les effectifs de notre association diminuent d'année en année.

Rappelons que la SPV réunit env. 3'000 membres. C'est sa forte représentation qui lui permet d'être entendue par le DFJC et le Conseil d'Etat. Il faut donc qu'elle soit toujours aussi bien représentée, donc plus de nouveaux membres...

A chacun de nous de solliciter nos collègues sur nos lieux de travail pour les inciter à faire partie de la SPV!

Qui dit nouvelle année scolaire, dit aussi nouveau Comité. Nous avons le plaisir d'accueillir **Huguette Galand et Nathalie Teriaca** qui nous ont rejoints.

Selon les statuts de notre association, notre Comité doit être composé de six à dix membres. C'est donc avec plaisir que deux nouveaux membres peuvent encore se manifester s'ils souhaitent en faire partie.

Comme nous le mentionnions lors d'un précédent courrier, *"être membre du Comité, ce n'est pas seulement la défense et la promotion d'une branche à laquelle nous croyons tous, mais c'est avant tout une aventure humaine. C'est un espace de discussion où l'avis de chacun est respecté. Partager et échanger ses préoccupations corporatistes est riche d'enseignements dans une profession où l'on est souvent seul face à ses élèves. Être membre du Comité, c'est bénéficier de la primeur des informations syndicales. C'est aussi s'accorder le temps de la réflexion et de la discussion face aux décisions à prendre."*

Durant le printemps 2015, nous avons été particulièrement actifs. Avec le soutien et la participation de Gregory Durand, Président de la SPV, nous avons rencontré Mme Lyon, Cheffe du DFJC. Notre demande d'entretien portait sur nos préoccupations quant au nombre d'inscriptions insuffisant à la formation PIRACEF. **La continuité et la qualité de notre enseignement n'étant plus assuré à l'échelle cantonale.**

Mme Lyon a pris très au sérieux notre demande puisque plusieurs de ses collaborateurs étaient invités à participer (MM. Bouquet-DGEO, Ostorero-DGES, Bruder-DGEO/RH, Petitpierre-HEP et Leuba-HEP). A ce jour, aucune réponse n'a été apportée mais les problèmes soulevés ont retenu toute son attention. Mme Lyon a souhaité nous rencontrer prochainement pour, je cite, "nous faire des propositions". Nous vous tiendrons bien évidemment au courant.

Le Comité a mis aussi beaucoup d'énergie dans les contacts et les liens tissés avec les différents intervenants autour de l'enseignement des ACM. Que ce soit avec la HEP ou la DGEO, il est

primordial pour nous de s'unir et de faire des propositions qui soient communes à l'ensemble de notre corporation. La formation PIRACEF, le nouveau PER ou la reconnaissance salariale restent bien évidemment les thèmes principaux de notre engagement syndical.

Que ce soit au primaire ou au au secondaire I, nous constatons aussi que de plus en plus de collègues enseignent les ACM, sans formation spécifique. Il est important que vous les incitez à entreprendre la formation PIRACEF. C'est la crédibilité de notre profession qui est remise en question si des personnes insuffisamment formées enseignent.

Le Comité reste à votre écoute, contactez-nous par mail à l'adresse info-aveac@spv-vd.ch, si vous avez des questions, des remarques ou des réflexions à nous faire.

Nous vous prions de recevoir, Chers Collègues, nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année scolaire, que nous souhaitons riche en découverte et en créativité.

Pour le Comité
Frédéric Guggisberg